



**les Globules**  
CENTRE DE LA PETITE ENFANCE

1585 Montée Ste-Thérèse, Saint-Jérôme

## **POSTE ÉDUCATRICE SPÉCIALISÉE CONTRACTUELLE**

**Contrat de septembre à juin (À revoir annuellement) selon le nombre d'enfants à défi particulier inscrits.**

**Pour l'année 2018-2019, le contrat est du 3 janvier au 21 juin 2019. Si cette dernière le désire, l'éducatrice spécialisée pourra, durant la période estivale, faire du remplacement dans les groupes pour les vacances des éducatrices permanentes.**

- ✘ Horaire de 32 heures par semaines;
- ✘ Horaire de travail variable ;
- ✘ Salaire selon l'échelle salariale du ministère de la Famille.

### **PROFIL RECHERCHÉ**

- ✘ Personne chaleureuse, responsable, organisée, dynamique et créative dans la réalisation de ses tâches auprès des enfants ;
- ✘ Bonnes relations interpersonnelles
- ✘ Coopère et collabore avec l'équipe de travail
- ✘ Facilité à communiquer avec les parents et différents intervenants du CPE

### **EXIGENCES**

- ✘ Détenir un diplôme d'études collégiales en Techniques d'éducation spécialisée ou Baccalauréat en psychoéducation
- ✘ Avoir de 3 à 5 ans d'expérience avec la clientèle avec besoins particuliers
- ✘ Avoir des aptitudes à travailler en équipe
- ✘ Expérience avec la clientèle en petite enfance
- ✘ Attestation d'absences d'empêchement valide
- ✘ Certificat de secourisme à jour

### **FONCTION**

Sous l'autorité de la direction générale, l'éducatrice spécialisée est responsable des aspects reliés à l'éducation et la rééducation auprès des enfants à besoins particuliers, selon les programmes d'intervention établis en collaboration avec les partenaires concernés.

Elle applique des techniques d'éducation en utilisant les actes de la vie quotidienne, en organisant et animant des activités prévues au programme pour assurer l'apprentissage et l'acquisition d'attitudes et de comportements adéquats. En collaboration avec la directrice générale et ses collègues de travail, elle voit à l'aménagement, au fonctionnement général et à l'application des règlements internes de l'installation.

Après des parents, elle développe une relation de confiance et elle assure un suivi quant au développement spécifique des enfants avec des besoins particuliers.

## TÂCHES

En utilisant les techniques propres à sa discipline, tout en respectant les orientations pédagogiques du CPE Les Globules, l'éducatrice spécialisée doit :

- ✘ Aider et fournir des moyens à l'enfant à besoins particuliers afin de s'orienter dans la routine;
- ✘ Observer les comportements et les attitudes de chacun pour connaître leurs forces, leurs limites et leurs défis, et ce, en collaboration avec le personnel éducateur;
- ✘ Aider et fournir des moyens à l'enfant à besoins particuliers afin de comprendre les consignes;
- ✘ Adapter, s'il y a lieu, les activités animées par l'éducatrice du groupe ;
- ✘ Accompagner l'enfant à besoins particuliers dans son autonomie quotidienne;
- ✘ Offrir des ateliers de stimulation à l'enfant à besoins particuliers;
- ✘ Aider l'enfant à besoins particuliers dans son développement global et surtout améliorer les aspects plus problématiques de son développement;
- ✘ Évaluer à chaque jour l'ensemble des activités vécues ainsi que ses attitudes, ses interventions et les réviser au besoin;
- ✘ Maintenir une communication fréquente et établir un lien de confiance avec les parents concernant les divers aspects touchant le comportement de l'enfant et ses besoins, en utilisant différents moyens de communication;
- ✘ Mettre tout en œuvre afin de permettre aux enfants de vivre le meilleur lien possible entre leur famille et le CPE;
- ✘ Élaborer, appliquer et faire les suivis des plans d'intervention répondant aux besoins spéciaux des enfants;
- ✘ Développer un lien de confiance avec l'équipe de travail et travailler en étroite collaboration avec les membres du personnel (les éducatrices et la direction);
- ✘ Participer aux activités de formation recommandées;
- ✘ Participer aux réunions d'équipe;
- ✘ Remettre le rapport de temps hebdomadaire;
- ✘ Remettre à la direction, le rapport hebdomadaire général des tâches et des suivis;
- ✘ Remettre, aux parents, un rapport individualisé hebdomadaire sur chaque enfant à besoins particuliers;
- ✘ Au besoin, elle accomplit toutes autres tâches connexes.

Le salaire sera établi selon le guide concernant la classification et la rémunération du personnel salarié du Ministère de la Famille.

Les personnes intéressées par ce poste, veuillez faire parvenir votre curriculum vitae et une lettre expliquant votre motivation au plus tard le 10 décembre 2018 à [c.primeau@cpelesglobules.ca](mailto:c.primeau@cpelesglobules.ca)

Seules les candidatures retenues seront contactées.

---